



Investissements d'Avenir :

Le Fonds Ecotechnologies réalise son premier investissement dans la société Actility, développeur de solutions de communication « Machine to Machine » pour le « Smart Grids », les « Smart Buildings » et les véhicules électriques.



Paris, le 5 octobre 2012 - Le Fonds Ecotechnologies, géré par CDC Entreprises pour le compte de l'État dans le cadre des actions du Programme d'Investissements d'Avenir confiées à l'ADEME, réalise trois mois après son lancement son premier investissement dans la société Actility. Cet investissement de 3 millions d'euros a pour objectif d'accompagner le développement commercial ambitieux de la société. Il a été réalisé à l'occasion d'une augmentation de capital d'un montant total de 6,75 millions d'euros, aux côtés de l'investisseur historique Truffle Capital et d'Idinvest Partners.

Située à Lannion (22), Caen (14) et Paris, Actility a été créée en 2010 par Olivier Hersent, ingénieur télécom et 'serial entrepreneur' qui s'était illustré auparavant en fondant NetCentrex (fournisseur de solutions de Voix sur IP) cédée à Comverse en 2006 pour plus de 135M€. Actility est une société à croissance rapide qui conçoit des applications et des infrastructures de communication entre objets (dite communication « Machine to Machine ») destinées aux réseaux électriques intelligents (dits « Smart Grids »), aux industries, aux bâtiments (« Smart Buildings ») et aux véhicules électriques, notamment pour optimiser la demande et la consommation d'énergie. Ces applications permettent de mieux aligner les pics de consommation d'énergie et les aléas de production renouvelable, et donc de maîtriser les surcoûts significatifs induits par les achats d'électricité de pointe et d'ultrapointe.

La solution mise au point par Actility s'inscrit dans une logique d'interopérabilité (nouvelle norme ETSI M2M) et permettra au pilotage des réseaux d'énergie en mode « Smart Grids » de passer du domaine expérimental à la phase de déploiements massifs. La solution « smart-DR » d'Actility permet à de nombreux processus industriels de piloter dynamiquement leur consommation et grâce à cette souplesse, d'acheter ou vendre automatiquement et en temps réel de l'énergie lors des pics de production renouvelable ou lors des pointes de consommation.

La vision du management d'Actility, qui consiste à transposer au monde de l'énergie les modes de fonctionnement du secteur télécom (gestion active du contrôle d'admission des réseaux de distribution, collaboration entre applications de cœur de réseau et chez l'utilisateur au moyen de normes interopérables), ainsi que la réelle capacité de l'équipe à produire et délivrer ses solutions à l'échelle industrielle a permis à Actility de développer un réseau de contacts commerciaux au plus haut niveau et de constituer un carnet de commandes solide auprès des plus grands groupes industriels français. Actility se développe également activement dans le nord de l'Europe.

« Nous avons pu démontrer la faisabilité de nos concepts dans le cadre d'expérimentations terrain ou nous avons connecté avec succès notre modèle d'ajustement électrique automatisé avec notamment une société de distribution d'eau potable (très consommatrice d'électricité) desservant plusieurs centaines de milliers de personnes. La société d'eau potable peut ainsi significativement réduire sa facture d'électricité. Avec ce nouveau tour d'investissement, nous sommes aujourd'hui en mesure de nous préparer pour des déploiements massifs. », a commenté Olivier Hersent, le fondateur et Président d'Actility.

« Cette solution répond à une problématique clé de la transition énergétique : savoir gérer la consommation avec un maximum de souplesse pour intégrer plus aisément les sources de production d'énergies renouvelables. L'investissement du Fonds Ecotechnologies répond à une difficulté constatée dans le domaine des technologies vertes : malgré un fort besoin d'innovation, de nombreuses petites et moyennes entreprises ne parviennent pas à trouver les investisseurs pour financer leur croissance et à accroître leurs fonds propres pour se développer, en particulier lors de passage aux phases industrielles », ajoute Anne-Sophie Carrese, Directrice d'investissements chez CDC Entreprises.

Pour plus d'information :

[Investissement-avenir.gouvernement.fr](http://investissement-avenir.gouvernement.fr)

<http://www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir>

http://www.cdcentreprises.fr/portefeuille/fiche/fonds_directs/F369/fcpr_ecotechnologies.php

Le Fonds Ecotechnologies :

Doté de 150 millions d'euros dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Programme d'Investissement d'Avenir confiées à l'ADEME, ce fonds est géré par CDC Entreprises, filiale de la Caisse des Dépôts. Le FCPR Ecotechnologies investit des montants de 1 à 10 millions d'euros, en recherchant systématiquement un co-investissement pari passu avec des acteurs privés, dans une logique d'investisseur avisé. Le fonds vise des opérations en fonds propres et quasi fonds propres, pour des prises de participation minoritaires, dans des PME innovantes, principalement établies en France et non cotées.

Les secteurs d'intervention du fonds Ecotechnologies relèvent des quatre programmes Investissements d'Avenir gérés par l'ADEME à savoir (i) énergies renouvelables décarbonées et chimie verte, (ii) réseaux électriques intelligents ou smart grids, (iii) économie circulaire, (valorisation des déchets, éco-conception et écologie industrielle) (iv) véhicule du futur. Les thématiques du Fonds Ecotechnologies sont décrites plus précisément dans les appels à manifestations d'intérêt (AMI) lancés par l'ADEME et accessibles depuis son site Internet.

A propos de CDC Entreprises

CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF, est contrôlée par la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME croissance, FSI France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du FSI qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique et le Fonds Ecotechnologies, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

CDC Entreprises intervient directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle a pour mission de favoriser l'émergence de PME et d'ETI de croissance en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. Elle a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme.

CDC Entreprises compte, fin 2011, 3000 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 257 fonds qu'elle gère ou qu'elle finance. 1 PME sur 2 en France, est financée directement ou indirectement par CDC Entreprises, sur le marché du capital investissement.

www.cdcentreprises.fr

A propos de la Caisse des Dépôts

L'Etat a confié au groupe Caisse des Dépôts la gestion de 6,5 milliards d'euros pour mettre en œuvre 10 actions du Programme d'Investissements d'Avenir. Le Groupe est également sous-opérateur de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour l'action Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) dotée de 900 millions d'euros. Ces actions recourent les priorités stratégiques définies dans le plan « Élan 2020 » du groupe Caisse des Dépôts : les universités et l'économie de la connaissance, les entreprises, avec le soutien au financement des PME, le logement et la ville, et le développement durable.

La mise en œuvre du Programme mobilise au sein du Groupe des compétences et des métiers très divers (investisseur avec la Direction du développement territorial et du réseau et CDC Entreprises, aménageur avec la Direction du développement territorial et du réseau, prêteur avec la Direction des fonds d'épargne), ainsi qu'une palette d'outils d'intervention (prises de participation, prêts, subventions, avances remboursables).

www.caissedesdepots.fr

A propos de l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr

A propos d'Actility

Actility, fondée en 2010 par Olivier Hersent, acteur reconnu de l'industrie de l'IT, développe ThingPark® une plateforme de communication M2M (Machine à machine) de nouvelle génération. Sur cette infrastructure, la société met en œuvre un ensemble d'applications visant à optimiser la gestion de la demande d'énergie électrique dans le cadre du « smartgrid », afin de réduire les pointes de consommation, de diminuer la quantité de CO2 émise par kilowatt-heure, et de limiter les nouveaux investissements nécessaires à l'instrumentation des bâtiments pour satisfaire aux nouvelles normes. Actility a été Lauréate du concours du Ministère de la Recherche, a obtenu le Grand Prix du Tremplin Entreprise et a été distinguée par Innov' Eco et CleanTech République pour l'approche particulièrement innovante de ses solutions. Pour plus d'informations, visitez

www.actility.com

A propos de Truffle Capital

Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est un acteur européen incontournable du capital-risque qui investit et se consacre à la construction de leaders technologiques dans les domaines des Technologies de l'Information, des Sciences de la Vie et de l'Energie. Fort de près de 520 millions d'euros sous gestion, Truffle Capital est dirigée par une équipe de quatre associés aux expériences entrepreneuriales et d'investissements réussies, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, Jean-François Fourt, Henri Moulard, Philippe Pouletty et Bernard-Louis Roques. Truffle Capital vise à obtenir des rendements financiers supérieurs grâce à sa connaissance du métier, son réseau étendu et sa focalisation sur les spin-offs pour détecter des opérations potentielles en phase avec les besoins latents du marché. Depuis sa création, Truffle Capital a investi dans 51 sociétés dont près de 80% sont basées en France. Pour plus d'informations, visitez

www.truffle.fr.

A propos d'Electranova Capital

Electranova Capital est un fonds dédié à l'investissement dans les technologies vertes sponsorisé par Edf et Allianz et géré par Idinvest Partner, un acteur reconnu du Private Equity mid-market en Europe. Avec 3 milliards d'euros sous gestion, Idinvest Partners a développé plusieurs expertises : opérations de capital risque à destination d'entreprises européennes jeunes et innovantes ; investissements primaires, secondaires, ou en « private debt », mezzanine et activité de conseil en private equity. Créée en 1997 sous le nom d'AGF Private Equity, Idinvest Partners était une filiale d'Allianz jusqu'en 2010, date à laquelle la société s'est adossée au Groupe IDI pour devenir indépendante.

Investisseurs :

CDC Entreprises : Laurent Arthaud, Anne-Sophie Carrese

Truffle Capital : Jean-François Fourt

Electranova Capital : Matthieu Baret

Conseils :

Conseil juridique Actility : Pinot de Villechenon & Associés

Conseil juridique investisseurs : Kahn & Associés

CDC Entreprises : Charlotte Sorin

Audit Comptable et Financier : Mazars

Contacts presse :

CDC Entreprises – Nathalie Police : 01 58 50 73 02 – nathalie.police@cdcentreprises.fr

ADEME – Service presse : 01 49 09 27 47 – ademepresse@tbwa-corporate.com

Groupe Caisse des Dépôts – Alexis Nugues : 01 58 50 40 00

Truffle Capital : ALIZE RP - + 33 (0)1 42 68 86 43 - caroline@alizerp.com

Electranova Capital : +33 (0)1 58 18 56 69 - mcm@idinvest.com